



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 111580

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 bilan et perspectives ». Il est notamment suggéré de généraliser, sous la responsabilité du préfet, un pôle administratif spécifique « ville habitat » dans les directions départementales de l'équipement (DDE) très sollicitées par le renouvellement urbain, de créer des établissements publics d'aménagement dans les zones manquant d'opérateurs et de soutenir l'ingénierie de projets dans les communes et intercommunalités. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111580

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12311